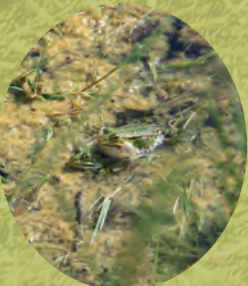
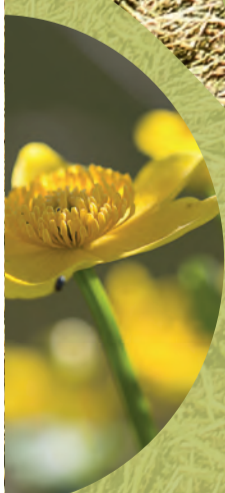


**“Si on n’avait pas pris ce virage
en 2017 avec la GTE, aujourd’hui,
je ne serai plus éleveur !”**

Jean-Louis BOUTHORS
Éleveur laitier à Daours (Somme)





PARCE QUE MAINTENIR L'AGRICULTURE EN ZONES HUMIDES C'EST PARVENIR À RENDRE ÉCONOMIQUEMENT VIABLE L'ACTIVITÉ D'ÉLEVAGE, UN ACCOMPAGNEMENT TECHNICO-ÉCONOMIQUE COMPLET A ÉTÉ PROPOSÉ À PRÈS DE 150 EXPLOITATIONS D'ÉLEVAGES BOVINS, RÉPARTIES SUR LE BASSIN ARTOIS-PICARDIE, À TRAVERS LA RÉALISATION D'UNE GESTION TECHNICO-ECONOMIQUE (GTE).

Rencontre avec :

Jean-Louis BOUTHORS,
éleveur laitier à Daours dans la Somme

PARTICIPE AU PMAZH DEPUIS 2017



"La Gestion Technico-Economique permet de suivre une exploitation dans le temps, d'avoir des chiffres percutants et une réflexion globale sur les leviers et les actions à mener. On a réussi à retrouver une rentabilité économique."



UN LEVIER EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PRAIRIES

GRÂCE AU PMAZH, UNE IMPLICATION DANS D'AUTRES DÉMARCHES ENVIRONNEMENTALES ET UNE MEILLEURE RENTABILITÉ

Toutes les prairies de l'exploitation sont concernées par une MAE (Mesure Agri-Environnementale) : critères de chargement à respecter, zéro engrais azoté minéral et zéro phyto.

Des atouts économiques... et quelques contraintes de travail
Les clôtures qui tombent avec les inondations, l'abreuvement et la surveillance des parcelles... tout cela peut augmenter la charge de travail. De même, l'embroussaillage rapide de certaines parties contraint au broyage régulièrement.
Cependant ces prairies représentent une bonne sécurité fourragère. Il y a toujours de l'herbe dans les marais, en hiver, en été, et avec zéro engrais. C'est rentable économiquement.



Descriptif de l'exploitation

- **EARL JEAN-LOUIS BOUTHORS :** L'installation a eu lieu en 1997 sur la ferme familiale avec 24 vaches
- **FERME EN POLYCLTURE ÉLEVAGE** à dominante élevage laitier
- **2,5 UTH**
- **SAU :** 80 ha
- **SURFACES EN CULTURES DE VENTE :** 31 ha (blé, betteraves sucrières)
- **PRAIRIES :** 23 ha - dont 14 ha en zone humide
- **NOMBRE DE VACHES LAITIÈRES :** 55 à 60 vaches mixtes Holstein et Red Holstein
- **VALORISATION DU LAIT :** filière « alimentation non OGM »

Pouvez-vous présenter votre exploitation, nous décrire la zone dans laquelle vous vous situez ? Combien avez-vous de surfaces en prairies humides ?

L'exploitation est située dans la région du plateau picard nord, à 10 km à l'est d'Amiens. Avant il y avait d'autres exploitations laitières dans la région, mais là je suis tout seul dans le coin. Je suis vraiment isolé pour ce qui est de l'entraide entre voisins par exemple.

70% de mes terres sont sur le plateau de craie, ça donne des problèmes de rendement en matière sèche pour le maïs ensilage. Avec la GTE, on a fait rentrer la luzerne dans l'assolement et elle va bien. J'utilise 14 ha de prairies dans les marais. C'est une bonne sécurité fourragère ; par rapport au reste de l'exploitation qui est séchant, ça balance bien. Il y a toujours de l'herbe dans les marais, en hiver, en été et avec 0 engrais.

Concernant les prairies humides, comment sont-elles gérées ?

Au départ de l'accompagnement, je pâturais 10 ha dans les marais, en bordure de l'Hallue. Dernièrement, on a pu récupérer 4 ha supplémentaires auprès de la commune en montrant notre bonne gestion grâce à la GTE. C'est des surfaces humides à l'année et à certaines périodes, c'est même complètement inondé. J'y mets les génisses et les vaches tarées.

Quand et comment s'est passé votre arrivée dans le programme sur le volet GTE ? Qui réalise cet accompagnement ?

En 2016, La Région mettait en place des audits dans les fermes, qu'Anthony Chemin, ingénieur conseil à la Chambre d'agriculture, a réalisé pour nous. Il s'agissait de mettre la situation à plat et de trouver des solutions. Nous avons ensuite continué le suivi avec la GTE.

Quelles attentes aviez-vous au départ ? et maintenant ? Qu'est-ce que ça vous apporte d'être suivi en GTE ?

Ma motivation, au début, c'était d'avoir un œil extérieur. On était dans une situation compliquée économiquement, il fallait évoluer.

La GTE, c'est des chiffres percutants qui aident à prendre des décisions. Les rencontres GTE permettent de se sentir moins isolé, de comparer ce que font les autres et de trouver de bonnes idées. Nous, on est parti dans une démarche d'autonomie alimentaire, pour réduire les coûts d'achat d'aliment. Les vaches produisent un peu moins, mais ça fait moins de frais véto, moins de problèmes sanitaires. La qualité de notre lait s'est considérablement améliorée et donc le prix qu'on reçoit.

Ces chiffres percutants et ce suivi GTE me permettent aussi d'être crédible par rapport à ma banque pour justifier des

investissements et argumenter sur leur utilité et leur retour rapide sur investissement.

J'ai trouvé avec Anthony, une façon de travailler, de dire les choses dans la GTE, que je n'aurais pas trouvé ailleurs.

Comment vous sentez-vous aujourd'hui dans votre travail ?

Je me sens mieux. Sans le suivi GTE de la Chambre d'agriculture pendant ces 5-6 ans, l'exploitation n'aurait pas pris ce virage et fait ces évolutions et aujourd'hui on n'aurait plus lieu d'être...

Pour vous quel est l'élément principal que vous reprenez de cet accompagnement ? Quel message donneriez-vous à un confrère qui se pose la question de se lancer dans un accompagnement GTE ?

Le suivi GTE permet régulièrement de suivre tout : aussi bien le prix des veaux que les coûts vétérinaires et de réagir à temps, de réfléchir. Combien d'agriculteurs ne connaissent pas leur coût de revient de leur lait? Combiner le technique et l'économique, c'est primordial.

Et puis, il faut accepter les remarques et accepter de se remettre en question. Ça n'est pas toujours facile, mais ça vaut le coup !

"La Gestion Technico-Economique permet de suivre une exploitation dans le temps, d'avoir des chiffres percutants et une réflexion globale sur les leviers et les actions à mener. On a réussi à retrouver une rentabilité économique."

LE REGARD DU CONSEILLER



Anthony est ingénieur conseil en production laitière à la Chambre d'agriculture de la Somme depuis 2015. Il accompagne des éleveurs laitiers du département en prestation-conseil et parmi ses diverses activités il est également chargé des références Bovins lait pour la Somme (Inosys Réseaux d'élevage). Il est dans le PMAZH depuis l'entrée du territoire Moyenne Vallée de la Somme en 2017 dans ce programme et a en charge le suivi en GTE des éleveurs laitiers de cette zone.

QUELLE EST VOTRE VISION DE CONSEILLER SUR L'ACCOMPAGNEMENT ?

Chez Jean-Louis on partait d'une situation compliquée financièrement, mais à la suite des audits il y avait une volonté forte de sortir de cette situation. Jean-Louis avait besoin d'avoir les chiffres en face pour « prouver » l'amélioration de la situation au fil des années. Le suivi GTE permet de conforter les choix faits par l'éleveur... mais aussi de rassurer la banque quand il y a des besoins d'investissement ! La GTE nous sert aussi d'outil de simulation pour aider à faire les choix. Le plus important c'est la motivation de l'éleveur.

QU'A APPORTÉ LE PMAZH ?

C'est par les audits conseils financés par la Région au moment de la crise laitière qu'a démarré l'accompagnement de Jean-Louis par la Chambre. Au départ Jean-Louis ne pouvait rentrer dans le programme PMAZH, car ses prairies bordent l'Hallue (qui est un affluent de la Somme) et non pas directement la rivière Somme. Comme il était très motivé et souhaitait travailler sur ses prairies humides, améliorer ses pratiques, échanger avec d'autres, il a quand même finalement intégré le programme.

Au départ, l'objectif a surtout été de redonner le goût au travail sur l'élevage car on était dans une situation compliquée, où l'on cherchait à produire le maximum de lait, avec des conséquences sanitaires comme des mammittes, qui pesaient sur le moral. On a donc d'abord redescendu en niveau d'étable, en nombre de vaches, pour avoir la meilleure cohérence main d'œuvre/troupeau/travail. Ça a permis à Jean-Louis de retrouver goût à son métier. L'accompagnement GTE a permis aussi de travailler sur une meilleure valorisation du prix du lait. On a désormais un prix du lait qui varie selon les années de 30 à 40 € au-dessus du prix de base. Sur la dernière année par exemple, on a 37 € de plus que le prix de base (360 € au lieu de 323 €). Il y a eu aussi tout un travail pour être plus autonome, l'objectif étant d'aller vers l'autonomie maximale. Il y a déjà eu de belles réductions de concentrés avec l'autochargeuse, mais également de l'implantation de luzerne, l'arrivée des betteraves fourragères...

QUELLE EST VOTRE VISION DE CONSEILLER SUR LES PRAIRIES HUMIDES ?

La principale difficulté c'est que depuis deux années, elles sont noyées l'hiver. Mais globalement c'est un atout pour l'éleveur car c'est une vraie sécurité fourragère notamment sur les derniers étés où nous étions en sécheresse. Elles permettent d'apporter du fourrage abondant. Je pense qu'il y a encore des choses à faire, qu'on peut améliorer la valorisation. Il y a sûrement des fauches supplémentaires possibles, avant la mise en pâture des animaux, et qui rentreraient bien dans les règles de la MAE. Depuis le démarrage du suivi, on est passé de 10 à 14 ha de prairies, en prouvant leur bonne gestion avec les chiffres issus de la GTE et dans les conditions liées à la MAE. Mon regard personnel sur ces prairies a changé car je les voyais uniquement comme une contrainte au départ, et maintenant je les vois surtout comme une sécurité pour l'été.

UN MOT POUR LES ÉLEVEURS QUI NE SONT PAS ENCORE ENGAGÉS ?

Les GTE permettent aux éleveurs de voir les conséquences de leur conduite, c'est le fil conducteur des années qui se suivent. Il y a deux objectifs pour moi : faire réagir l'éleveur s'il y a quelque chose qui ne va pas et au contraire le rassurer si tout va bien. Et pour des éleveurs avec des prairies humides, on peut montrer que ça n'empêche en rien d'avoir une bonne marge. Quand on se lance dans un accompagnement, il faut se fixer des critères et les suivre, pour savoir où l'on va. La GTE permet de faire un état des lieux de départ, des simulations pour aider à faire des choix, puis de vérifier les impacts de ces choix. C'est un accompagnement sur le long terme. Et la GTE ça permet aussi de crédibiliser l'éleveur auprès du banquier comme des autres partenaires !

CHIFFRES CLÉS

65 € au 1000 l
coût de concentré

Un prix du lait bien rémunéré

+ 34 €
par rapport au prix de base,

dont 15 €
pour la prime Non-Ogm

Les 20€ restants sont liés à une prime "super qualité" 11 mois sur 12 et de bons taux

RETOUR D'EXPÉRIENCE

De nombreux points d'amélioration bien identifiés et de bons résultats :

- **Diminution de la part de maïs** (rendements trop faibles en cas de sécheresse)
- **Affourage en vert :** luzerne en été et betterave fourragère en hiver
- **Augmentation de l'EBE :** l'exploitation est passée d'un EBE négatif les 2 premières années, à un EBE de 35000 € il y a 2 ans et qui dépasse maintenant les 55 000 €
- **Diminution de la quantité de lait et augmentation considérable de sa qualité :** bascule vers du lait non OGM pour une bien meilleure valorisation
- **Prix du lait supérieur au prix moyen dans le département :** environ 40-50€/t
- **Optimisation du calendrier de travail sur l'exploitation**



“Maintenir les zones humides et préserver leurs fonctionnalités nécessite une gestion adaptée de ces milieux. Cela suppose de renforcer les conditions de viabilité de l'élevage ou du maraîchage sur ces territoires en proposant des solutions techniques, financières et sociales.”

6 SITES PILOTES RÉPARTIS DANS LE BASSIN ARTOIS-PICARDIE



CONSCIENTE DE CES ENJEUX, L'AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE

CO-FINANCE DEPUIS 2013 - EN PARTENARIAT AVEC DIFFÉRENTS ACTEURS DU MONDE AGRICOLE - LE PROGRAMME DE MAINTIEN DE L'AGRICULTURE EN ZONES HUMIDES (PMAZH).

Concilier viabilité économique des exploitations d'élevages et préservation des fonctionnalités des zones humides

Le PMAZH a pour vocation de préserver les prairies humides et de maintenir l'élevage en revalorisant leur utilisation, tout en conciliant viabilité économique de l'exploitation et préservation des fonctionnalités des zones humides (biodiversité, paysage...). Pour se faire, un accompagnement technique complet et entièrement pris en charge est proposé aux agriculteurs concernés. Cet accompagnement comporte entre autre : le suivi du parasitisme (analyses+audit), le calcul de la marge brute de l'atelier lait ou viande, des accompagnements individuels ou collectifs sur des questions précises et variées autour de l'herbe, la mise en place de la démarche PâtureAjuste, des actions spécifiques sur le volet maraîchage...

+ de 150 agriculteurs impliqués dans le programme

50 prairies humides ont fait l'objet d'un suivi agronomique et écologique

+ de 120 suivis technico-économiques d'exploitations agricoles

110 élevages avec un suivi du parasitisme et la mise en place de traitements préservant la santé des bêtes et la biodiversité

LES ACTEURS SUR L'ACTION TECHNICO-ÉCONOMIQUE



Les Chambres d'Agriculture de la Somme et du Nord-Pas de Calais sont des organismes consulaires dont une de leurs principales missions est de contribuer à l'amélioration de la performance économique, sociale et environnementale des exploitations agricoles et de leurs filières. C'est dans ce cadre qu'ils réalisent des accompagnements technico-économiques auprès d'éleveurs dans les différentes zones du programme.

CONTACTS

Chambre d'Agriculture de la Somme
Stéphane VERSCHEURE : 03 22 33 69 76
Chambre d'Agriculture du Nord-Pas de Calais
Anne-Laure DEMARTHE : 06 84 79 27 84



Avenir Conseil Elevage

est une Société Coopérative Agricole de services qui intervient auprès des éleveurs laitiers et allaitants du Nord et de la Picardie en leur apportant un conseil de qualité en s'appuyant sur les performances mesurées des animaux. Sa mission est de permettre aux éleveurs de prendre les meilleures décisions de gestion et d'anticipation, en fonction des choix possibles, afin d'atteindre leurs objectifs. ACE accompagne également les éleveurs dans les territoires du PMAZH sur les aspects technico-économiques.

CONTACT

Franck LEROY : 06 84 95 93 66



L'Institut de l'Élevage

(Idele) est un institut technique agricole dont la mission générale est d'apporter l'innovation et d'assembler des connaissances dans l'élevage herbivore bovin, ovin, caprin, équin et ses filières économiques. Dans le PMAZH, il anime le groupe de travail technico-économique qui regroupe les différents partenaires.

CONTACT

Simon FOURDIN : 03 62 61 42 13



L'Agence de l'eau Artois-Picardie

est l'une des six agences françaises chargées de la lutte contre la pollution et de la protection des milieux aquatiques. Elle anime le PMAZH et en est le principal financeur.

CONTACT

Cécile GALLIAN : 03 27 99 90 62



Pour en savoir plus sur l'appui technico-économique proposé dans le programme PMAZH, consultez le document « L'appui technico-économique, c'est bénéfique ».

A TÉLÉCHARGER SUR : hautsdefrance.chambre-agriculture.fr